

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE CANARI**

Séance du 17 mars 2024

Date de convocation : 11/03/2024

Date d'affichage : 11/03/2024

**Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints**

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 11

Présents 10

Votants 11 Pour 11 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt quatre, le dix sept mars à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GASSMANN Simon, Maire.

Etaient présents : DOUMAS Gérald – GASSMANN Simon – GASSMANN Stéphane – GRAC Dominique – GRANINI Thierry – GUERRA Alexandre – PAOLI Pierre Antoine – PELLEGRINI Jean-Pierre – SANTINI David – SIMONETTI Mélanie -

Etaient absents : LORENZI Jean-Jacques (Pouvoir à SIMONETTI Mélanie)

M. PELLEGRINI Jean-Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal de la commune de CANARI,

Après en avoir délibéré, décide la création de deux postes d'adjoints.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire  
Simon GASSMANN

